



**Le libre-échange dans les Amériques
De l'ALÉ à la ZLÉA**

Chronologie des principaux événements

Par
Anne Duhamel et Alexandra Ricard-Guay

Dernière mise à jour: juin 2003

12 août 1980 : Traité de Montevideo. L'Association latino-américaine d'intégration (ALADI) remplace l'Association latino-américaine de libre-échange (ALALE).

Février 1982 : Lancement par le président Ronald Reagan de l'Initiative pour le Bassin des Caraïbes, un projet destiné à revitaliser l'économie de la région et à y développer des occasions d'affaires

24 mars 1982 : Le Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères publie le troisième volume de son rapport sur les relations canado-américaines. *Les relations commerciales Canada-États-Unis* recommandent essentiellement que le Canada entreprenne des négociations de libre-échange bilatéral avec les États-Unis dans tous les secteurs de l'économie.

Juillet 1983 : Adoption par le Congrès du Caribbean Basin Recovery Act (CBERA), mieux connu sous le nom d'Initiative pour le Bassin des Caraïbes (Caribbean Basin Initiative). La loi entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1984).

4 septembre 1984 : Élection du Parti conservateur de Brian Mulroney avec la plus forte majorité de l'histoire du Canada.

25 septembre 1984 : Le Premier ministre Brian Mulroney rencontre le président Reagan à

Washington et promet de resserrer les liens avec les États-Unis.

9 octobre 1984 : Le Congrès adopte une loi commerciale omnibus autorisant la

négociation d'accords de commerce avec le Canada et Israël afin de réduire ou d'éliminer les tarifs douaniers et autres obstacles au commerce.

15 octobre 1984 : Le Président Reagan demande à la Commission sur le commerce international d'étudier les effets qu'aurait sur l'économie une admission en franchise des produits canadiens.

30 octobre 1984 : Promulgation à Washington du *Trade and Tariff Act* qui permet à

l'Administration Reagan de négocier un accord de libre-échange avec le Canada.

6 novembre 1984 : Réélection du Président Reagan

29 Janvier 1985 : Publication du document de travail intitulé *Comment maintenir et renforcer notre accès aux marchés extérieurs*. Il y est préconisé une approche à double voie : des négociations commerciales multilatérales et un nouvel accord commercial avec les États-Unis.

18 mars 1985 : Sommet de Québec. Le président Reagan et le Premier ministre Mulroney conviennent de résoudre les irritants commerciaux et d'accroître les échanges entre les deux pays.

28 mai 1985 : Réunis à Vancouver, les ministres provinciaux et leur homologue fédéral conviennent que le Canada procéder à des négociations sur le libre-échange.

23 août 1985 : Le Comité mixte spécial sur les relations extérieures du Canada publie son *Rapport intérimaire concernant*

le commerce bilatéral avec les États-Unis et la participation du Canada à la recherche sur l'initiative de défense stratégique. Le Comité recommande qu'on entame immédiatement des négociations sur le commerce bilatéral avec les États-Unis, tout en souhaitant que le Canada entreprenne également de nouvelles négociations multilatérales.

5 septembre 1985 : Publication du rapport de la Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada (Commission Macdonald). La Commission exhorte le gouvernement à négocier un accord de libre-échange avec les États-Unis.

26 septembre 1985 : Le Premier ministre annonce en Chambre que le Canada tentera de conclure un accord de libre-échange avec les États-Unis afin d'élargir et d'améliorer notre accès aux marchés américains.

8 novembre 1985 : Simon Reisman est nommé président du Comité préparatoire des négociations commerciales.

10 décembre 1985 : Le président Reagan informe officiellement le congrès de son intention de négocier un accord en vertu de la procédure accélérée.

18 mars 1986 : Sommet de Washington. Le président Reagan affirme qu'un accord de libre-échange constituerait pour les deux pays « une réalisation mémorable, la pierre angulaire de la prospérité ».

23 avril 1986 : Le Comité sénatorial des Finances autorise le président à mener les négociations en vertu des procédures accélérées.

21 et 22 mai 1986 : Simon Reisman et le négociateur américain Peter Murphy se rencontrent à Ottawa afin de discuter de l'organisation des négociations.

28 mai 1986 : Simon Reisman est nommé négociateur en chef pour le Canada.

2 juin 1986 : Le Premier ministre Mulroney rencontre ses homologues provinciaux, qui acceptent le principe de cohésion face aux négociations de libre-échange en contrepartie de la tenue, tous les trois mois, de conférences des Premiers ministres où l'on fera le point sur les négociations.

16 juin 1986 : Le Premier ministre Mulroney s'adresse à la nation sur la question du libre-échange, qualifiant les négociations de « tournant important dans la vie de notre pays ».

17 au 19 juin 1986 : Deuxième séance de négociations (Washington).

Juin 1986 : Accord Caribcan (Caribbean-Canada Trade Agreement).

20 septembre 1986 : La Conférence ministérielle du GATT se rencontre à Punta del Este (Uruguay) et convient d'un programme de négociations commerciales multilatérales. Selon le calendrier prévu, le cycle des négociations devrait s'échelonner de 1988 à 1990.

21 janvier 1987 : Visite à Ottawa du Vice-président George Bush et du secrétaire au Trésor James Baker.

27 janvier 1987 : Dans son discours sur l'Union, le Président Reagan s'engage à « mener à bien un accord historique de libre-échange entre les deux plus grands

partenaires commerciaux au monde : le Canada et les États-Unis ».

5 et 6 avril 1987 : En visite à Ottawa, le Président Reagan loue la proposition de libre-échange, déclarant qu'elle « permettrait d'établir la plus vaste zone de libre-échange au monde, ce qui non seulement serait à l'avantage des deux pays, mais servirait de modèle de coopération à toutes les nations actuellement en lutte contre la tentation protectionniste ».

12 mai 1987 : Protocole de Quito qui vient modifier l'Accord de Carthagène, acte de naissance de Pacte andin

18 au 20 mai 1987 : Treizième séance de négociations (Lac Meech).

11 juin 1987 : Le Premier ministre Mulroney et le Président Reagan se rencontrent dans le prolongement du sommet de Venise.

26 au 29 août 1987 : Rencontre annuelle des premiers ministres provinciaux à St-Jean (Nouveau-Brunswick). Ceux-ci exhortent le gouvernement fédéral à user de tous les moyens dont ils disposent pour contrer le « harcèlement » commercial auquel se livrent les États-Unis.

21 au 23 septembre 1987 : Vingt-deuxième séance de négociations (Washington). Le 23 septembre 1987 : le Canada se retire des négociations. Simon Reisman, négociateur en chef pour le Canada explique : « J'ai suspendu les négociations parce que les États-Unis ne répondent pas sur des points essentiels pour le Canada ». Le Premier ministre déclare quant à lui : « Le Canada a fait tout ce qui est en son pouvoir pour

conclure cet arrangement, c'est maintenant aux États-Unis de bouger ».

28 septembre 1987 : Le ministre du Commerce international, Pat Carney, le ministre des Finances, Michael Wilson, et le chef de Cabinet du Premier Ministre, Derek Burney, rencontrent James Baker et Clayton Yeutter, respectivement secrétaire américain au Trésor et Représentant au Commerce et principal responsable des négociations commerciales pour les États-Unis. Ils décident de la reprise des négociations.

2-3 octobre 1987 : Dernière séance de négociations à Washington.

3 octobre 1987 : Conclusion de l'accord de libre-échange canado-américain (ALE) à Washington.

6 novembre 1987 : Signature de l'Accord-cadre entre les États-Unis et le Mexique.

10 décembre 1987 : Le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Chambre des communes publie son rapport sur les *Éléments de l'Accord*. Le texte de l'Accord de libre-échange est paraphé.

11 décembre 1987 : L'Accord de libre-échange est déposé à la Chambre des communes.

1er janvier 1988 : Le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises entre en vigueur.

2 janvier 1988 : Le Premier ministre Mulroney et le président Reagan signent l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis.

9 août 1988 : La loi américaine sur la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange est

adoptée par la Chambre des représentants à 366 voix contre 40.

23 août 1988 : Le président Reagan sanctionne la loi commerciale *omnibus* dans sa version modifiée.

19 septembre 1988 : Le Sénat américain approuve par 83 contre 9 le projet de loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

28 septembre 1988 : Le président Reagan sanctionne le projet de loi de mise en œuvre de l'Accord.

14 décembre 1988 : Dépôt du projet de loi C-2 : *Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis d'Amérique.*

24 décembre 1988 : La Chambre des communes adopte le projet de loi C-2.

30 décembre 1988 : Le projet de loi C-2 reçoit la sanction royale.

1er janvier 1989 : L'Accord de libre-échange Canada-États-Unis entre en vigueur.

11 mars 1989 : Création du Groupe de Trois (G3) Colombie, Mexique et Venezuela.

13 mars 1989 : La Commission du commerce canado-américain se réunit pour la première fois en présence du ministre du Commerce international, John Crosbie et de la Représentante au commerce, Carla Hills.

29 mars 1989 : Le Conseil consultatif sur l'adaptation publie son rapport sur l'adaptation des travailleurs au libre-échange.

1990 : La loi relative au redressement économique des Caraïbes (CBERA) est remplacé par une nouvelle loi : Caribbean Basin Economic Recovery Expansion Act.

10 juin 1990 : Les présidents Bush et Salinas annoncent qu'ils entameront des discussions afin de libéraliser le commerce entre leur pays.

27 juin 1990 : Le président des États-Unis, Georges Bush, présente son projet : *Initiative pour les Amériques.* Le projet propose entre autres, de créer une zone de libre-échange à l'échelle continentale, de mettre sur pied un fonds d'investissement, dont le mandat serait d'encourager les réformes et d'attirer les investissements internationaux et d'alléger les dettes des pays latino-américains

21 août 1990 : Le président Salinas propose officiellement au président des États-Unis la négociation d'un accord de libre-échange entre le Mexique et les États-Unis.

24 septembre 1990 : John Crosbie, ministre du Commerce international, déclare que le Canada à l'intention de participer aux discussions préliminaires en vue d'établir l'ordre du jour des négociations trilatérales.

5 février 1991 : Le gouvernement canadien, par la voix du ministre du Commerce international, John Crosbie, annonce officiellement que le Canada participera aux négociations trilatérales.

26 mars 1991 : Quatre pays membres de l'ALADI créent le Marché commun du ...sud (Mercosur) sont l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay) (Traité d'Asuncion).

7 au 10 avril 1991 : Quatre accords de coopération sont signés entre le Mexique et

le Canada : (1) un accord en vue d'éviter les doubles impositions ; (2) un accord de coproduction cinématographique et télévisée ; (3) un protocole d'entente entre la Société pour l'expansion des exportations et Petroleos Mexicanos ; (4) un protocole d'entente entre la Société pour l'expansion des exportations et le Secrétariat des Finances.

18 mai 1991 : Accord de Barahona : portant création du Marché commun andin (CAN).

24 mai 1991 : Le Sénat des États-Unis endosse par 59 voix contre 36 la prorogation de la "procédure législative rapide" (*fast track authority*) afin de faciliter la négociation du libre-échange avec le Mexique.

12 juin 1991 : Michael Wilson, ministre du Commerce extérieur, et ses vis-à-vis mexicain et américain, Jaime Serra Puche et Carla Hills, amorcent à Toronto les négociations trilatérales.

8 et 9 juillet 1991 : Première réunion des négociateurs en chef, John Weeks, Julius Katz et Herminio Blanco, à Washington.

25 novembre 1991 : Huitième rencontre du comité ministériel mixte Canada-Mexique. Deux documents sont signés : un protocole d'entente sur les relations culturelles ; et un accord de coopération sur les musées et l'archéologie.

Décembre 1991 : Échanges des premières propositions sur l'ensemble des questions reliées à l'ALÉNA.

10 décembre 1991 : Signature du Traité de Maastricht.

6 au 10 janvier 1992 : Rencontre de la plupart des groupes de négociation et rédaction de la première ébauche du texte de l'accord (Washington).

4 avril 1992 : Signature, à Mexico, par le Canada et le Mexique d'un protocole d'entente sur les projets de coopération dans le domaine du travail.

29 juillet-1^{er} août 1992 : seizième rencontre des négociateurs en chef à Washington.

2-12 août 1992 : Septième rencontre ministérielle trilatérale.

12 août 1992 : Signature d'une entente de principe sur l'ALÉNA.

8 septembre 1992 : Dépôt du texte légal provisoire de l'ALÉNA.

17 septembre 1992 : Création d'une commission trilatérale chargée d'examiner les projets de coopération dans le domaine de l'environnement.

7 octobre 1992 : Le Premier ministre du Canada, Brian Mulroney, le président des États-Unis, Georges Bush, et le président du Mexique, Carlos Salinas, assistent à la signature officielle de l'ALÉNA par le ministre Michaël Wilson, l'ambassadeur Carla Hills et le secrétaire Jaime Serra Puche à San Antonio au Texas.

13 octobre 1992 : Accord de libre-échange entre le Venezuela et le CARICOM.

17 décembre 1992 : Signature officielle de l'ALÉNA par Brian Mulroney, Georges Bush, et Carlos Salinas de Gortari, sous réserve de son approbation définitive par les parlements dans les trois pays.

31 janvier 1993 : Entrée en vigueur de l'accord de libre-échange entre la Bolivie, la Colombie, l'Équateur et le Venezuela.

15 février 1993 : Neuvième réunion du Comité ministériel mixte Canada-Mexique : quatre protocoles d'ententes ont été signés dans les domaines du logement, des mines, de l'enseignement et de la culture.

25 février 1993 : Dépôt du projet de loi C-115, portant sur la mise en œuvre de l'ALÉNA, au Parlement canadien.

17 et 18 mars 1993 : Début des discussions tripartites à Washington en vue d'en arriver à des accords complémentaires dans les domaines du travail et de l'environnement.

27 mai 1993 : La Chambre des communes adopte par 140 voix contre 124 le projet de loi C-115. Le Sénat adopte à son tour le projet le 23 juin. Le Canada devient ainsi le premier des trois pays à adopter l'ALÉNA.

1^{er} Juin 1993 : Rencontre à Washington entre le Premier ministre du Canada et le président des États-Unis. La question des ententes parallèles est abordée.

13 août 1993 : Le ministre du Commerce extérieur du Canada, Thomas Hockin, le secrétaire au Commerce et au Développement industriel du Mexique, Jaime Serra, et le représentant au Commerce des États-Unis, Mickey Kantor, en arrivent à une entente dans le domaine du travail d'une part, et dans celui de l'environnement d'autre part. Les accords créent deux commissions tripartites, sur l'environnement et sur le travail.

14 septembre 1993 : Signature officielle des textes juridiques des « accords parallèles » dans les capitales des trois pays concernés.

Novembre 1993 : La Chambre des représentants des États-Unis adopte l'ALÉNA par 234 voix contre 200. La décision est entérinée par le Sénat.

20 novembre 1993 : Sommet de l'APEC à Seattle.

15 décembre 1993 : Conclusion de la ronde de négociation commerciale multilatérale de l'Uruguay.

1^{er} Janvier 1994 : L'ALÉNA et les Accords complémentaires sur le travail et l'environnement entrent en vigueur.

Révolte au Chiapas.

Création de l'Institut monétaire européen (IME).

14 janvier 1994 : Première rencontre à Mexico de la Commission du libre-échange.

1^{er} Mars 1994 : Réunion du Comité ministériel mixte Canada-Mexique à Mexico. Pour célébrer le cinquantième anniversaire des relations diplomatiques canado-mexicaines et promouvoir les échanges commerciaux, le Premier ministre du Canada, Jean Chrétien, se rend à Mexico à la fin du mois de mars. Durant son séjour, le candidat du PRI, Luis Donaldo Colosio, est assassiné, le 23 mars.

25 mars 1994 : Premier sommet nord-américain sur le transport. Relance des négociations entreprises en avril 1991 sur la libéralisation du transport aérien.

15 avril 1994 : Accords de Marrakech, portant création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

28 avril 1994 : Réunion à Washington d'un nouveau comité consultatif : le Groupe financier de l'Amérique du Nord. Le comité, regroupant les ministres des Finances ainsi que les gouverneurs des banques centrales des trois pays, annonce la création d'un mécanisme trilatéral permanent d'échange de devises et de stabilisation de la monnaie. En vertu de ce

nouveau mécanisme, la Banque du Canada hausse sa ligne de crédit avec le Mexique de \$ 200 millions à \$1 milliard. La ligne de crédit de \$ 2 milliards avec les États-Unis est reconduite.

13 juin 1994 : Trois pays membres de l'ALADI la Colombie, le Mexique et le Venezuela signent un accord de libre-échange.

14 juillet 1994 : Création de l'Association des États de la Caraïbe (ACS).

24 juillet 1994 : Accord de libre-échange entre la Colombie et le CARICOM.

2 septembre 1994 : Accord établissant à Montréal le Secrétariat de la Commission nord-américaine de coopération environnementale.

15 novembre 1994 : Sommet de l'APEC en Indonésie et adoption de la Déclaration de Bogor. Les pays de l'APEC s'entendent pour que la libéralisation des échanges aux niveaux de l'investissement et du commerce soit complétée d'ici 2010 pour les pays industrialisés, 2015 pour les pays à revenu intermédiaire et 2020 pour les pays les moins développés, dont la Chine. Le Chili est admis à l'APEC.

16 novembre 1994 : Signature par le Canada et le Mexique d'un Accord de coopération concernant l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

9 au 14 décembre 1994 : Sommet de Miami. Les chefs d'État et de gouvernement des 34 pays du continent s'entendent pour créer une zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA) d'ici 2005. Les dirigeants s'engagent cependant à ce que des progrès dans les négociations soient réalisés pour l'an 2000. Le projet prévoit libéraliser les marchés des biens et

services des capitaux, améliorer les infrastructures, y compris les télécommunications, renforcer la coopération dans les domaines de l'énergie, de la science, de la technologie et du tourisme. Deux documents sont adoptés à cet effet, une déclaration de principes et un plan d'action. La mise en place de la ZLÉA reposera sur trois piliers : d'une part, (1) les ministres du Commerce sont chargés de concevoir le plan de travail général ; ensuite, (2) des groupes de travail (GT) sont chargés de procéder à la collecte de données et d'examiner les mesures connexes dans leurs domaines respectifs en vue de déterminer les approches qui devraient présider aux négociations ; et finalement, (3) les sous-ministres¹ du Commerce ont le mandat de diriger, d'évaluer et de coordonner les activités des GT et de formuler les recommandations de politiques pour les ministres du Commerce. Concernant l'ALENA, les trois pays signataires invitent officiellement le Chili à devenir partie contractante à l'accord.

22 décembre 1994 : Les autorités monétaires du Mexique décident de laisser flotter le peso. Les États-Unis et le Canada ouvrent une ligne de crédit de 6 milliards de dollars des É.-U.

1^{er} janvier 1995 : Adhésion de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède au sein de l'UE. La Commission Européenne ainsi que le Conseil des ministres de l'UE s'entendent pour fixer la date de l'introduction de l'euro au premier janvier 1999.

19 novembre 1995 : Sommet de l'APEC à Osaka, Japon. La Chine accepte de réduire,

¹ Le terme utilisé dans les documents officiels sur la ZLEA est celui de *vice-ministre*, l'équivalent au Canada de *sous-ministre*.

à partir de 1996, ses barrières tarifaires sur les importations de 30 %. Les participants adoptent un plan d'action qui définit les procédures des négociations en vue de libéraliser les échanges entre les pays du Pacifique.

1er janvier 1995 : Entrée en activité de l'OMC.

3 janvier 1995 : Présentation du plan d'urgence économique par le président du Mexique, Ernesto Zedillo.

16 janvier 1995 : Annonce par le président Clinton d'un plan d'aide au Mexique. Les États-Unis garantiraient à hauteur de \$ 40 milliards les dettes du Mexique au cas où celui-ci ne pourrait faire face à ses échéances. Le 24 janvier, le FMI annonce qu'il est prêt à ouvrir une ligne de crédit de \$ 7,8 milliards de dollars.

31 janvier 1995 : Présentation et adoption par décret d'un nouveau plan américain d'aide au Mexique. Le plan prévoit un ensemble de prêts et garanties de 20 milliards de dollars pour une période de 3 à 5 ans. À ce montant, viennent s'ajouter des lignes de crédit de \$ 17,8 milliards du FMI et de \$ 5 milliards de la BRI, un prêt de 1 milliard en provenance de l'Argentine, du Brésil, de la Colombie et du Chili, un accord de swap de \$ 1 milliard du Canada et un prêt de \$ 3 milliards de la part des grandes banques privées.

Janvier 1995 : Mission commerciale du Premier ministre Jean Chrétien au Chili. Il était accompagné de plus de 250 représentants du monde des affaires.

7 février 1995 : Le ministre des Affaires étrangères, André Ouellet, et le ministre du Commerce international, Roy MacLaren, déposent le nouvel Énoncé de

politique étrangère du gouvernement canadien.

15 février 1995 : Publication de la Stratégie d'exportation du Canada 1995-1996.

21 février 1995 : Signature à Washington des termes de l'entente concernant l'aide financière apportée au Mexique. Entre autres conditions, auxquelles il faut ajouter les conditions draconiennes imposées par le FMI, les revenus des exportations mexicaines de pétrole devront être versés en garantie dans un compte à la Réserve fédérale de New York.

28 février 1995 : Le Mexique annonce qu'il va relever les tarifs douaniers sur certains produits importés de pays avec lesquels il n'a pas d'accord de libre-échange.

9 mars 1995 : Le président Zedillo présente un deuxième plan de rigueur. Celui-ci prévoit une augmentation de 50 % des taxes à la valeur ajoutée, des coupures de 10 % dans les dépenses publiques, des augmentations de 35 % du prix de l'essence, de 20 % de celui de l'électricité, de 100 % de celui du transport, ainsi que des mesures d'aide pour les banques et les PME. Le salaire minimum est relevé de 10 %. Le taux interbancaire est porté à 74,64 %. Il sera porté à 109,71 % le 15 mars.

29 mars 1995 : Les statistiques du commerce extérieur des États-Unis confirment la forte progression des exportations du Mexique vers les États-Unis.

31 mars 1995 : Publication du Répertoire des obstacles au commerce maintenus par les États-Unis en 1995.

10 avril 1995 : Le dollar atteint son plancher historique de 80,15 yens. En

quatre ans, il a perdu la moitié de sa valeur par rapport à la devise japonaise.

26 et 27 avril 1995 : Onzième réunion du Comité ministériel mixte Canada-Mexique à Ottawa.

7 juin 1995 : Première rencontre des ministres du Commerce extérieur des États-Unis (Mickey Kantor), du Canada (Roy MacLaren), du Mexique (Herminio Blanco) et du Chili (Eduardo Aninat). Les ministres se sont entendus sur "une carte de navigation" pour conduire les négociations.

20 juin 1995 : les gouvernements du Chili et des trois pays membres de l'ALÉNA désignent leurs négociateurs.

30 juin 1995 : Première réunion des ministres du Commerce extérieur de l'hémisphère occidental à Denver, Colorado. Les ministres s'entendent pour mettre sur pied sept groupes de travail chargés de préparer les négociations pour l'établissement de la ZLÉA : (1) accès aux marchés, (2) règles d'origine, (3) investissement, (4) barrières techniques au commerce, (5) normes sanitaires, (6) subventions, mesures anti-dumping et (7) économies de petites tailles.

1^{er} et 2 juillet 1995 : Premier Forum des Gens d'Affaires des Amériques, à Denver. Ce Forum regroupe les milieux d'affaires par pays et sur une base sectorielle. Les réunions se tiennent parallèlement à celles des ministres du Commerce.

14 juillet 1995 : Les États-Unis demandent la constitution d'un groupe spécial sur les mesures prises par le Canada pour protéger certains produits agricoles.

12 septembre 1995 : Les restrictions imposées par les États-Unis sur les exportations de blé canadien arrivent à

expiration ; le Canada rejette toute prolongation des contingents tarifaires américains.

29 octobre 1995 : Le gouvernement mexicain tente de relancer la production. Une entente est intervenue à cet effet entre le gouvernement, le patronat et les syndicats. Baptisé "Alliance pour la reprise économique et pour l'emploi", le programme prévoit des abattements fiscaux en faveur des entreprises, la suspension jusqu'au 31 décembre de la taxe sur les ventes de voitures neuves (chute de 73 % depuis le début de l'année ; cela devrait faire baisser les prix de 2 à 8 %) et une hausse du salaire minimal de 10 % en décembre, et de nouveau au mois d'avril 1996. Les industriels ont mis en garde le gouvernement : l'excédent commercial est trompeur ; il est surtout attribuable aux activités d'assemblage qui bénéficient d'exonérations fiscales et achètent de l'étranger leurs produits.

2 octobre 1995 : Équipe Canada : objectif doubler le nombre des exportateurs actifs d'ici l'an 2000.

Décembre 1995 : Les États-Unis et l'UE signent le Nouvel Agenda Transatlantique dans lequel ils s'engagent à développer la coopération économique entre ces deux pôles.

29 décembre 1995 : Le Canada et le Chili se sont engagés à négocier un accord de libre-échange, pour servir de marche-pied en vue de l'accession du Chili à l'ALÉNA.

1995 : Intégration de tous les pays membres de l'ALADI à l'OMC.

3 janvier 1996 : Le Chili et le Canada ont commencé à négocier l'ouverture réciproque des marchés à Santiago. Les discussions se feront rapidement, à raison

de deux rencontres par mois. Un tel accord serait un succès politique pour le Chili. Les accords signés avec la Colombie, le Venezuela et l'Équateur ne peuvent effacer l'enlisement dans lequel se trouve la politique d'ouverture tous azimuts. Les négociations avec l'ALENA et le MERCOSUR sont bloquées des deux côtés. Le ministre des Affaires étrangères Alejandro Jara s'attend toutefois à un accord d'ici trois mois avec le MERCOSUR. L'accord avec le Canada viendrait compléter l'accord avec le Mexique et préparerait le terrain pour l'accession à l'ALENA. Plusieurs articles de l'ALÉNA sont d'ailleurs repris.

30 janvier 1995 : Le ton monte dans les relations commerciales canado-américaines. Le commerce agroalimentaire a été de \$ 15,3 milliards en 1994. Les Américains contestent la décision du Canada d'imposer des tarifs douaniers sur les produits dont les productions étaient jusque-là contingentés : produits laitiers, poulet, dindon et œufs.

29 février 1996 : Le Canada et le Chili négocieront des accords de coopération additionnels dans les domaines de l'environnement du travail dans le cadre de l'accord commercial bilatéral provisoire. La décision d'en arriver à un accord commercial bilatéral provisoire a été faite le 29 décembre 1995. Deuxième ronde de négociations à Ottawa du 29 février au 5 mars.

29 février 1996 : Annonce de la Stratégie canadienne pour le commerce international.

12 mars 1996 : Le président Clinton sanctionne la loi Helms-Burton.

18 au 20 mars 1996 : Deuxième Forum des Gens d'Affaires des Amériques à Carthagène, Colombie.

20 et 21 mars 1996 : Deuxième réunion des ministres du Commerce extérieur de l'hémisphère occidental à Carthagène. Les ministres s'entendent sur la création de quatre nouveaux groupes de travail, (1) achats gouvernementaux, (2) propriété intellectuelle, (3) services et (4) politiques de la concurrence.

2 avril 1996 : Accord bilatéral de cinq ans entre les États-Unis et le Canada concernant les exportations de bois d'œuvre. Un plan de répartition des quotas d'exportation entre les compagnies est déposé le 10 septembre 1996.

28 juin 1996 : Réunion de la Commission de l'Accord de libre-échange nord-américain à propos de la loi Helms-Burton. Le Canada est en mesure de demander la formation d'un groupe spécial de règlement des différends commerciaux.

17 juillet 1996 : Annonce par le Canada de mesures pour contrer la loi Helms-Burton

31 juillet 1996 : Signature d'un accord de libre-échange entre le Canada et Israël.

16 septembre 1996 : Dépôt d'un projet de loi modifiant la loi sur les mesures extraterritoriales étrangères (LMEE) pour contrer les mesures prévues par la loi américaine Helms-Burton.

16 au 18 septembre 1996 : Réunion continentale des sous-ministres du commerce, à Florianópolis au Brésil.

18 novembre 1996 : Signature à Ottawa de l'accord de libre-échange par le

Premier ministre du Canada Jean Chrétien, et le président du Chili, Eduardo Frei. L'accord doit entrer en vigueur en juillet 1997. Il doit permettre la libéralisation complète de 80 % des transactions entre les deux pays. Le Canada est le deuxième investisseur étranger au Chili. Il s'agit du premier accord conclu entre ce pays et un pays industrialisé, membre du G 7.

25 novembre 1996 : Sommet de l'APEC à Subic, Philippines. Le Plan d'action de Manille est adopté dans lequel les pays membres réaffirment leur intention de réaliser les objectifs du plan de Bogor.

7 et 8 décembre 1996 : Sommet de Santa Cruz sur le développement durable (Bolivie). Deux ans après Miami, il s'agissait de relancer le projet des Amériques. Le résultat le plus tangible a été la signature d'un plan d'action liant un développement viable du continent à la lutte contre la pauvreté et à la protection de l'environnement. Le plan détaillé définit en 65 initiatives les enjeux institutionnels, financiers, écologiques et technologiques.

9 au 13 décembre 1996 : Réunion ministérielle de l'OMC à Singapour. Trois groupes de travail sont créés : (1) commerce et investissement, (2) commerce et politiques de concurrence et (3) achats gouvernementaux. 29 des ministres participants signent la déclaration ministérielle sur le commerce des produits des technologies de l'information (ATI). L'accord prévoit l'élimination des droits de douanes sur les produits visés par l'accord d'ici au 1^{er} janvier 2000.

1996 : le Chili et la Bolivie deviennent membres associés du Mercosur.

25 au 27 février 1997 : Réunion continentale des sous-ministres du Commerce à Recife, Brésil.

14 mars 1997 : Le Canada en appelle de la décision de l'OMC concernant les magazines à tirage dédoublé.

20 mars 1997 : Quatrième réunion de la commission de l'ALENA.

11 avril 1997 : Entente entre les États-Unis et l'UE concernant la loi Helms-Burton. Le Canada souhaite être traité sur le même pied que l'UE.

Avril 1997 : Réunion continentale des sous-ministres du Commerce à Rio de Janeiro, au Brésil.

13 au 15 mai 1997 : Troisième Forum des Gens d'Affaires des Amériques à Belo Horizonte, au Brésil.

16 mai 1997 : Troisième réunion des ministres du Commerce extérieur de l'hémisphère occidental, à Bello Horizonte. Les ministres s'entendent pour que les négociations en vue de la création de la ZLÉA débutent lors du deuxième Sommet des Amériques en avril 1998. Ils s'entendent également sur la possible compatibilité de la ZLÉA avec d'autres accords sous-régionaux ou bilatéraux et sur le fait que l'adhésion à la ZLÉA puisse se faire en bloc ou individuellement. Un douzième groupe de travail est constitué, sur les règlements de différends.

Mai 1997 : Création de l'Alliance sociale continentale.

Mai 1997 : Accord de Bridgetown. Il s'agit d'un accord de partenariat pour la prospérité et la sécurité dans les

Caraïbes, signé par le CARICOM et les États-Unis.

1^{er} Juin 1997 : Assemblée générale de l'OÉA à Lima, Pérou. L'ordre du jour du Deuxième Sommet des Amériques est approuvé par les ministres des Affaires étrangères. Il porte sur les thèmes suivants : éducation, préservation et renforcement des démocraties, justice et droits de la personne, intégration économique et libre-échange, abolition de la pauvreté et de la discrimination.

4 juillet 1997 : Entrée en vigueur de l'accord de libre-échange Canada-Chili.

12 juillet 1997 : Cadre de négociation d'un traité de libre-échange entre l'Amérique centrale et de Panama.

29 au 31 juillet 1997 : Réunion continentale des sous-ministres du Commerce, à San José, Costa Rica.

Août 1997 : L'organe de règlements des différends de l'OMC déclare que le régime de l'UE sur les importations de bananes est contraire aux engagements de l'UE à l'OMC et donne ainsi raison aux États-Unis dans le conflit qui les opposait.

Septembre 1997 : Première Conférence parlementaire des Amériques (COPA), à Québec.

28 au 30 octobre 1997 : Réunion continentale des sous-ministres du Commerce au Costa Rica.

25 novembre 1997 : Sommet de l'APEC à Vancouver.

1997 : la présidence des États-Unis propose d'accorder la parité ALENA aux pays de la Caraïbe.

1997 : loi Res-Lehtinen, qui prévoit la suspension de toute aide non-humanitaire et le retrait des bénéfices à l'Initiative des Caraïbes aux contrevenants qui favoriseraient des rapprochements avec Cuba.

Janvier 1998 : L'organe d'appel de l'OMC donne raison aux États-Unis et déclare que la décision de l'UE d'interdire les importations de viande comprenant des hormones de croissance est contraire aux obligations de l'UE à l'OMC en vertu du Traité sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires. L'organe d'arbitrage doit déterminer le montant des pertes occasionnées pour le marché américain.

10 au 12 février 1998 : Réunion continentale des sous-ministres du Commerce, au Costa Rica.

16 au 18 mars 1998 : Quatrième Forum des Gens d'Affaires des Amériques, à San José, Costa Rica.

18 et 19 mars 1998 : Quatrième réunion continentale des ministres du commerce, à San José. La Déclaration ministérielle adoptée servira de base pour la mise en marche officielle des négociations entourant la ZLEA qui seront lancées lors du Sommet de Santiago en avril. Selon le protocole établi, il n'y aura pas d'accords intérimaires, mais seulement un accord global qui devra être conclu pour 2005. Des mesures de facilitation du commerce devront cependant entrer en vigueur d'ici 2000. Un comité des négociations commerciales (CNC) est mis sur pied. Formé des sous-ministres du Commerce, le CNC est responsable de guider le travail des groupes de négociations. Les douze GT existants sont réorganisés en neuf GT, avec, pour chacun, un pays

président et un autre vice-président. Ces GT sont : (1) accès aux marchés, (2) agriculture, (3) investissement, (4) services, (5) marchés publics, (6) droits de propriété intellectuelle, (7) subventions, mesures anti-dumping et droits compensateurs, (8) politique de concurrence et (9) mécanismes de règlements des différends. Il est prévu qu'il y ait une rotation de la présidence aux niveaux du CNC et des GT ainsi que du lieu des rencontres. Les décisions doivent être prises par consensus et être conformes aux règles de l'OMC. Les négociations seront appuyées par le Comité Tripartite constitué de la BID, de la CEPAL et de l'OÉA. Trois comités spéciaux sont également créés : un Groupe consultatif sur les économies de petites tailles, un Comité d'experts des secteurs public et privé sur le commerce électronique et un Comité de la société civile. Ce dernier établit une *boîte aux lettres* dans laquelle les organisations peuvent déposer des soumissions écrites aux ministres du Commerce. Ces trois Comités n'ont pas de mandat pour participer aux négociations. Finalement, les pays pourront négocier sur une base individuelle ou sur une base sous-régionale (le MERCOSUR choisira cette dernière alternative alors que les pays de l'ALENA vont négocier individuellement).

16 avril 1998 : Traité de libre-échange entre l'Amérique centrale et la République dominicaine.

16 avril 1998 : Accord-cadre pour la création d'une zone de libre-échange entre la Communauté andine et le MERCOSUR.

18 et 19 avril 1998 : Deuxième Sommet des Amériques, à Santiago, Chili. Les négociations commerciales pour

l'établissement de la ZLÉA sont officiellement lancées. La Déclaration de Santiago réaffirme les grands principes du projet des Amériques et le plan d'action reprend le protocole établi en mars dernier. Ce plan d'action est défini comme un corps d'initiatives concrètes destinées à promouvoir le plein développement des pays de l'hémisphère et à assurer l'accès et l'amélioration de la qualité de l'éducation, la promotion et la fortification de la démocratie et le respect des droits de l'homme, l'approfondissement de l'intégration économique, le libre commerce et l'éradication de la pauvreté et de la discrimination.

Avril 1998 : Sommet des peuples des Amériques, initiative lancée par l'Alliance sociale continentale.

16 avril 1998 : Accord pour la création d'une zone de libre-échange entre le Mercosur et la communauté andine.

29 avril 1998 : Cinquième réunion de la Commission de l'ALÉNA, à Paris. Poursuite des négociations sur le maintien des exceptions entourant la libéralisation des services dans les domaines comme la santé et l'éducation.

18 mai 1998 : Signature du plan d'action sur le Partenariat transatlantique entre les Etats-Unis et l'UE qui entend renforcer la coopération bilatérale et multilatérale dans les domaines de l'investissement et du commerce. Le plan prévoit la possibilité de négociations bilatérales dans les domaines suivants : services, achats gouvernementaux, propriété intellectuelle, agriculture, emploi et environnement et commerce électronique. Les négociations doivent être conformes aux normes de l'OMC sur le commerce multilatéral, notamment

pour ce qui est du respect des mécanismes de règlements des différends.

18 au 20 mai 1998 : Deuxième rencontre ministérielle de l'OMC à Genève. Adoption de la Déclaration sur le commerce électronique global et création d'un groupe de travail à ce sujet.

16 juin 1998 : Signature d'une entente de coopération en matière de commerce et d'investissement entre le Mercosur et le Canada.

Juillet 1998 : Un bureau de suivi du Sommet, *Office of Summit follow-up*, est mis sur pied, à l'OEA.

Juillet 1998 : Le Japon demande des consultations à l'OMC sur certaines mesures canadiennes de mise en œuvre du pacte de l'automobile. L'UE fera de même en août.

30 octobre 1998 : La compagnie américaine S.D. Myers entame des poursuites en vertu de quatre articles du chapitre 11 de l'ALENA, contre l'Arrêté d'urgence sur l'exportation de déchets contenant des BPC émise par le Canada entre novembre 1995 et février 1997

6 novembre 1998 : Adhésion de Cuba à l'ALADI.

18 novembre 1998 : Sommet de l'APEC à Kuala Lumpur, Malaisie.

20-21 novembre 1998 : Symposium Cuba-CARICOM

1998 : Reconduction du CARIBCAN entre le CARICOM et le Canada.

1er janvier 1999 : L'euro est adopté par tous les membres de l'Union Européenne,

sauf par l'Angleterre, la Suisse, la Grèce et le Danemark. Les taux de change des pays participants sont fixés et le montant de la dette public est comptabilisé en euro. Les transactions électroniques peuvent être effectuées en monnaies nationales ou en euro, cependant l'euro ne circulera pas sous forme de monnaie avant 2002. Le système européen des banques centrales est établi.

1er février 1999 : Création d'un groupe spécial de règlements des différends à l'OMC pour examiner les plaintes du Japon et de l'UE. Le groupe spécial doit déterminer si les mesures canadiennes qui permettent à certains conducteurs de véhicules automobiles d'importer des automobiles sans avoir à payer le droit d'entrée établi à 6,1 % vont à l'encontre des obligations du Canada à l'égard de l'OMC.

25 mars 1999 : La compagnie américaine Pope et Talbot entame des poursuites contre le gouvernement du Canada au sujet de l'application fait par ce dernier de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux.

31 mai 1999 : Entente de coopération entre la Communauté andine et le Canada en matière de commerce et d'investissement.

Juin 1999 : Assemblée Générale de l'OÉA. Une Commission sur la participation de la société civile est créée.

Septembre 1999 : À la demande des États-Unis, l'Organe de règlement des différends de l'OMC met sur pied un groupe spécial chargé d'examiner la durée de protection accordée par le Canada aux brevets délivrés à la suite de demandes déposées avant le 1er octobre 1989. Selon les États-Unis, la durée de protection accordée n'était pas

compatible avec les obligations du Canada en vertu de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle relatif au commerce (ADPIC).

13 septembre 1999 : Sommet de l'APEC à Auckland, Nouvelle-Zélande.

18 octobre 1999 : Accord de libre-échange entre le MCCA et le Chili.

1^{er} au 3 novembre 1999 : Forum des Gens d'Affaire des Amériques. Lors d'une séance plénière conjointe spéciale, les recommandations des délégués du Forum ont été présentées aux ministres du Commerce de l'Hémisphère. Les thèmes discutés sont les suivants : (1) difficultés et perspectives économiques dans les Amériques; (2) commerce et société civile ; et (3) économie électronique. Le Comité tripartite de la ZLÉA a présenté ses positions sur l'intégration interaméricaine.

3 et 4 novembre 1999 : Cinquième réunion continentale des ministres du Commerce, à Toronto. Devant le bilan jugé positif de la première phase de négociations (mai 1998 à nov. 1999), les ministres ont réaffirmé leur engagement à finaliser l'accord de la ZLÉA pour 2005. Dans leur déclaration ministérielle, les ministres donnent mandat à chaque groupe de négociation de préparer un avant-projet de leurs chapitres respectifs de l'accord devant être remis au CNC douze semaines avant la sixième rencontre ministérielle prévue à Buenos Aires en avril 2001. Les négociateurs doivent également remettre un canevas qui distingue les points sur lesquels les négociateurs sont arrivés à un consensus de ceux qui demeurent en litige, avec les alternatives proposées. Le Canada a pris

officiellement en charge la présidence du Groupe de suivi du Sommet (SIRG).

Novembre 1999 : Les organisations membres de l'Alliance sociale continentale prévoient tenir un deuxième Sommet des peuples des Amériques lors du Sommet des Amériques, à Québec, en avril 2001.

30 novembre au 3 décembre 1999 : Troisième rencontre ministérielle de l'OMC à Seattle, Washington. Échec des négociations commerciales multilatérales entourant l'élaboration d'un nouvel agenda.

Décembre 1999 : Le Conseil permanent de l'OÉA a approuvé les Directives pour la participation de la société civile aux activités de l'OÉA. Ces organisations peuvent être inscrites au registre des participants à l'occasion des rencontres de groupes politiques, agences et unités administratives de l'OÉA et peuvent demander une accréditation séparée comme observateur à l'Assemblée générale de l'OÉA. Les participants ont aussi adopté la Stratégie interaméricaine pour la participation publique (ISP) qui est une entente de principe facilitant l'accessibilité de la société civile au processus de prises de décision dans les domaines de l'environnement et du développement durable.

10 décembre 1999 : Fernando de la Rúa, de l'alliance UCR/FREPASO, remporte les élections présidentielles en Argentine et remplace le gouvernement péroniste de Carlos Menem.

1999 : Caribbean Basin Trade Enhancement Act

3 février 2000 : Rencontre hémisphérique des ministres des Finances, à Cancun, Mexique. Les ministres s'entendent sur

une série de mesures pour lutter contre la corruption, le blanchissement d'argent et l'évasion fiscale.

2 mars 2000 : Le Canada décide d'aller en appel sur la décision du groupe spécial de règlements des différends à l'OMC sur la question du pacte de l'automobile.

5 mai 2000 : L'organe de règlement des différends de l'OMC déclare que la durée de protection des brevets antérieurs à 1989, au Canada, n'est pas conforme aux obligations du Canada en vertu de l'ADPIC. Le Canada déclare qu'il ira en appel.

31 mai 2000 : L'organe d'appel de l'OMC publie son rapport sur la question du pacte de l'automobile. Il conclut que les dispositions du Pacte de l'automobile sont contraires aux obligations du Canada devant l'OMC en vertu de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce et de l'Accord sur les subventions et les mesures compensatoires. L'Organe d'appel a également établi que, comme le soutenait le Canada, la décision d'un groupe spécial de règlement des différends de l'OMC selon laquelle le Canada n'avait pas respecté la règle de la nation la plus favorisée en vertu du GATT n'était pas justifiée.

4 au 6 juin 2000 : 30^{ième} session de l'Assemblée générale de l'OEA, à Windsor. Les participants ont adopté une résolution dans laquelle ils s'engagent à examiner les façons de renforcer la démocratie et de réformer le processus électoral au Pérou. Ils ont également adopté une série de résolutions portant sur la sécurité humaine. Les ministres se sont engagés à examiner la question de la responsabilité sociale des entreprises et à promouvoir l'échange d'expériences

entre les États membres, les organisations de la société civile et le secteur privé.

27 juin 2000 : Le Tribunal de l'ALENA déclare que l'application par le Canada de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux signé entre le Canada et les États-Unis était conforme à ses obligations en vertu des articles 1106 (obligation de résultats) et 1110 (expropriation) du chapitre 11 de l'ALENA. Le Tribunal doit prochainement déterminer si le Canada a violé ses obligations en vertu des articles 1105 (normes minimales de traitement) et 1102 (traitement national).

2 juillet 2000 : Vicente Fox du PAN remporte les élections présidentielles au Mexique et remplace le PRI de Ernesto Zedillo, au pouvoir depuis plus de 70 années..

11 au 12 août 2000 : Troisième rencontre ministérielle trilatérale, à Santa Fe, Nouveau Mexique. La secrétaire d'État des É.-U., Madeline Albright, la secrétaire aux Affaires étrangères du Mexique, Rosaria Green et le ministre des Affaires étrangères du Canada, Lloyd Axworthy se sont notamment engagés à parrainer l'exposition d'un musée d'art virtuel qui doit être inauguré le 18 février 2001. Une page web commune reliée au site du ministère des Affaires étrangères de chaque pays a été créée.

28 Août 2000 : L'organe de règlement des différends de l'OMC a rendu sa décision définitive quant au conflit Embraer Bombardier. Les deux compagnies s'accusaient mutuellement, depuis 1996, de bénéficier de subventions aux exportations contrevenant aux règles internationales du commerce pour le marché des jets régionaux. Le Brésil et le Canada sont tenus de modifier leurs programmes de subventions aux

exportations, mais l'ORD a autorisé le Canada, à imposer des sanctions monétaires contre les exportations brésiliennes, pour une somme annuelle de 233,5 millions, allant jusqu'à concurrence de 1,5 milliards de dollar des É.-U pour les six prochaines années.

11 septembre 2000 : Le Canada demande la création d'un groupe spécial pour déterminer si le traitement réservé par les États-Unis aux mesures de limitation des exportations en vertu de leur régime de droits compensateurs, contrevient aux règles de l'OMC. L'Accord canado-américain sur le commerce de bois d'œuvre vient à échéance en mars 2001

20 octobre 2000 : Signature pour le président Clinton du Caribbean Basin Trade Partnership Act (CBTP) qui vient amender le Caribbean Basin Economic Recovery Act. L'Initiative pour le Bassin des Caraïbes est intégrée au même projet de loi que l'African Growth and Opportunity Act.

13 novembre 2000 : Le Tribunal de l'ALENA déclare que l'interdiction temporaire émise par le Canada sur l'exportation de déchets contenant des BPC était contraire aux dispositions du Canada à l'égard de l'ALENA en vertu des dispositions sur le traitement national et sur les normes minimales de traitement. Le Panel a cependant donné raison au Canada pour ce qui concerne les articles portant sur les obligations de résultats et sur l'expropriation. Le Tribunal devra ensuite déterminer le montant des dommages causés.

16 novembre 2000 : Sommet de l'APEC à Brunei Darussalam.

27 novembre 2000 : Reprise des négociations commerciales entre les États-Unis et le Chili en vue de l'adhésion du Chili à l'ALENA.

27 novembre 2000 : Le Parti Libéral de Jean Chrétien est réélu pour un troisième mandat consécutif.

Décembre 2000 : La Commission des Institutions de l'Assemblée nationale du Québec publie son premier rapport sur le Québec et la ZLÉA : *effets politiques et socio-économiques*. Il est entre autres recommandé que l'Assemblée nationale travaille à faire respecter les engagements des deux premiers Sommets sur la lutte contre la pauvreté, la démocratie, l'éducation et les droits des travailleurs.

Décembre 2000 : Un accord est conclu entre Telefonos de Mexico, Avantel et Alestra pour résoudre la dispute commerciale dans le secteur des télécommunications qui oppose les États-Unis et le Mexique. Avantel et Alestra vont recevoir une compensation monétaire d'environ 400 millions de dollars des É.-U. et Telmex accepte de rompre son monopole *de facto* en créant deux nouvelles compagnies et procédera à la réduction de près de 60% des tarifs exigés pour la connexion d'appel en provenance ou à destination internationale.

19 décembre 2000 : Suite à la rencontre du G-20 à Montréal, le ministre des Finances, Paul Martin annonce que le Canada tiendra un moratoire sur le remboursement de la dette des pays pauvres très endettés (PPTT).

1^{er} janvier 2001 : La FED a procédé à la diminution des taux d'escompte, d'un demi point, portant à 6% le taux préférentiel.

9 janvier 2001 : Le ministre du Commerce extérieur, Pierre Pettigrew, a annoncé que le gouvernement du Canada amorcera des consultations sur un accord de libre-échange avec le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua et le Salvador.

17 janvier 2001 : Le Canada a officiellement demandé la tenue de consultations avec les États-Unis à l'OMC, au sujet de la régularité de certaines dispositions de la législation américaine en ce qui a trait aux obligations de ce pays à l'égard de l'OMC

17 janvier 2001 : Le Bureau de la Représentante au Commerce, Charlene Barshefsky, présente les positions officielles des États-Unis sur les négociations commerciales dans les Amériques.

27 et 28 janvier 2001 : Forum économique mondial de Davos.

27 et 28 janvier 2001 : Forum social de Porto Alegre.

6 et 7 avril 2001 : Sixième réunion continentale des ministres du commerce, à Buenos Aires, Argentine.

20-22 avril 2001 : Sommet des Amériques à Québec.

Juin 2001 : Création d'un groupe de travail mixte, le Groupe de travail conjoint des institutions partenaires (*Instancia de Coordinación*), qui comprend l'Organisation des États américains (OÉA), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), la Banque interaméricaine de développement (BID), l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) avec la

participation de la Banque mondiale. L'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), la Société andine de développement (SAD) et la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE) se sont joints en mars 2002, puis la Banque de développement des Caraïbes a rejoint le groupe de travail par la suite.

3 juillet 2001 : Publication du Premier Avant-Projet de l'Accord sur la ZLEA.

Septembre 2001 : Lors de la neuvième réunion du CNC à Managua au Nicaragua, les lignes directrices pour le traitement des différences entre les niveaux de développement et la taille des économies ont été établies.

11 septembre 2001 : La *Charte démocratique interaméricaine* est adoptée à Lima au Pérou par les ministres des Affaires étrangères lors de la séance extraordinaire de l'Assemblée générale de l'OÉA sur la Charte démocratique interaméricaine.

11 septembre 2001 : Attaques terroristes contre le World Trade Center et le Pentagone.

20 septembre 2001 : Le représentant américain au commerce, Robert B. Zoellick, publie dans *The Washington Post* un article intitulé « Countering Terror With Trade ».

17 au 19 octobre 2001 : La 12^{ème} Conférence interaméricaine des ministres du Travail (CIMT) a eu lieu à Ottawa. Le Canada, hôte de cette conférence, en assure également la présidence jusqu'en octobre 2003.

1^{er} novembre 2001 : Lancement de la troisième « Invitation ouverte à la société

civile des pays participant à la ZLEA », cette invitation est permanente et non circonscrite à un événement ponctuel.

Novembre 2001 : Au début de novembre, Enrique Bolanos a remporté l'élection présidentielle au Nicaragua. Ce septuagénaire est appuyé par le secteur privé et la famille Somoza.

10 au 14 novembre 2001 : Conférence ministérielle de Doha et ouverture d'un nouveau cycle de négociations. Les États membres de l'OMC ont alors approuvé le Programme de Doha pour le développement formulant un nouvel agenda de négociations multilatérales au sein de l'OMC.

Novembre 2001 : Durant la troisième semaine du mois de novembre a eu lieu à Lima, le Sommet Ibéro-américain regroupant les 21 chefs d'état et de gouvernement des 21 pays de la communauté hispanophone et lusophone. Objets des discussions : la lutte contre le terrorisme, la stabilité financière dans le Cône Sud suite à la crise en Argentine et l'accès au commerce international.

Novembre 2001 : La première Rencontre continentale de lutte contre la ZLEA a eu lieu à La Havane. Cette rencontre a réuni plus de 800 délégués de partout à travers les Amériques qui ont adopté une *Déclaration* et un *Plan d'action* concernant les enjeux liés au projet de la ZLEA.

14-18 janvier 2002 : Première rencontre, au Panama, des ministres et des hautes instances de la science et de la technologie dans les Amériques.

31 janvier 2001 au 5 février 2002 : Tenue du deuxième Forum social mondial à Porto Alegre.

15 février 2002 : Entrée en vigueur de l'accord de libre-échange entre le Chili et le Costa Rica.

27 février 2002 : Mike Moore, Directeur général de l'OMC à l'époque et Enrique V. Iglesias, Président de la BID, ont signé un mémorandum d'accord en vertu duquel ces institutions s'engagent à renforcer leur coopération et à établir des programmes conjoints d'assistance technique aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes dans le cadre des négociations commerciales de la ZLEA.

4 et 5 mars 2002 : Une première rencontre des ministres de la Santé et de l'Environnement (MSEA) a eu lieu à Ottawa. Cette MSEA a été organisée par l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE).

5 mars 2002 : Annonce de la décision du président Bush sur les importations d'acier. Cette dernière consiste à imposer des droits de douane et un système de licence sur les importations d'acier sur une période de trois ans. Le Japon, la Corée du Sud, le Brésil, la Chine, la Russie se voient imposer des droits de douane allant de 8 à 30 % selon les catégories de produit.

10-13 mars 2002 : Quatrième rencontre des ministres de la Justice et des procureurs généraux des Amériques à Trinidad-Tobago.

18 au 22 mars 2002 : La Conférence internationale sur le financement du développement, à Monterrey (Mexique), est la première conférence organisée par l'Organisation des Nations Unies autour des grandes questions relatives au financement et au développement.

Avril 2002 : Durant la première semaine d'avril, les chefs d'État du Groupe des Trois (Colombie, Mexique et Venezuela) ont tenu une réunion. Ils y ont réaffirmé leur engagement de créer une zone de libre-échange trinationale d'ici 2005 tout en appuyant de façon commune le projet de la ZLEA.

11 avril 2002 : Tentative de coup d'État contre le Président vénézuélien Hugo Chavez.

Mai 2002 : Le « Document de Buenos Aires sur le Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention interaméricaine contre la corruption » a été adopté lors d'une Conférence sur le sujet à Buenos Aires en réponse au mandat fixé au Sommet de Québec en 2001.

13 mai 2002 : Signature du *Farm Bill* par le président Bush. Le *Agricultural Security and Rural Investments Act*, adopté par la Chambre des Représentants, inclut, entre autres, l'autorisation pour l'exécutif américain de déboursier 180 milliards en termes de subventions aux producteurs agricoles sur une période de dix ans.

15 mai 2002 : Les négociations sur l'accès aux marchés des biens agricoles et non agricoles, des services et de l'investissement, et aux marchés publics ont débuté au sein du processus de la ZLEA.

17 au 18 mai 2002 : Sommet UE-Amérique latine et les Caraïbes. Pour ce second sommet euro-latino-américain sur la coopération commerciale et politique, cinquante chefs d'État et de gouvernement de l'Amérique latine et de l'UE se sont rencontrés à Madrid. La Déclaration finale comprend 33

engagements de nature politique, culturel, éducatif et économique.

Juin 2002 : La « Convention interaméricaine contre le terrorisme » a été adoptée par les ministres des Affaires étrangères lors de la 32^{ème} Assemblée générale de l'OÉA.

3 juin 2002 : Entrée en vigueur de l'accord de libre-échange entre le Chili et El Salvador

Juillet 2002 : L'Administration américaine a émis sa proposition à l'OMC sur la question du commerce agricole. Celle-ci vise l'élimination de toutes les subventions aux exportations agricoles, la réduction de plus de 100 milliards des subventions agricoles nationales dans le monde et la réduction de 75% des droits de douane.

3 au 5 juillet 2002 : 23^{ème} sommet sur l'intégration régionale réunissant les dirigeants des quinze pays de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) en Guyane. Les discussions ont porté sur l'accélération de l'intégration économique de leurs pays dans la perspective de l'insertion future du CARICOM au sein de la ZLEA en 2005.

18 juillet 2002 : La tenue d'un Colloque régional sur la ZLEA à Mérida, au Mexique. Ce premier forum régional de discussion publique sur le FTAA a réuni 100 membres du public.

26 juillet 2002 : Réunion des chefs d'État et de gouvernement des douze pays d'Amérique du Sud à Guayaquil en Équateur pour un second sommet sud-américain. Objets de discussion : l'intégration des infrastructures régionales, la coordination inter-gouvernementale dans les négociations

hémisphériques, la crise économique dans la région du Cône sud, ainsi que l'idée chère au Brésil de négocier en bloc dans le processus de la ZLEA.

6 août 2002 : Signature par le président Bush et promulgation du *Trade Act 2002*. Le *Trade Act* incorpore la *Trade Trade Promotion Authority* de même que l'*Andean Trade Promotion and Drug Eradication Act* (ATPDEA).

7 août 2002 : Cérémonie d'investiture d'Alvaro Uribe à la présidence en Colombie. Le jour même, des attaques à la bombe ont été attribuées aux Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC).

Du 15 août au 15 octobre 2002 : Notification des tarifs de base de chacun des États ou des regroupements régionaux participant aux processus de la ZLEA afin de déterminer le tarif de base qui sera celui de la nation la plus favorisée (NPF) à la date de notification. Le tarif de base sera appliqué à partir du 1^{er} janvier 2004².

6 septembre 2002 : Approbation de l'octroi d'un prêt d'un montant de 30.4 milliards de dollars au Brésil par le FMI.

25 septembre 2002 : La Colombie, la Bolivie et le Pérou satisfont aux prérequis pour bénéficier de la loi sur les préférences commerciales andines (ATPA) approuvée en août, c'est ce qu'ont annoncé les États-Unis. Toutefois, le Venezuela et l'Équateur n'ont pas fait l'objet de cette annonce.

27 septembre 2002 : Allocution de Nicholas Stern, Économiste en chef de la Banque mondiale, soulignant l'hypocrisie des pays riches qui à la fois encouragent les pays en développement à ouvrir leur marché et maintiennent un soutien financier important dans le secteur agricole, donc des mesures commerciales protectionnistes.

30 septembre 2002 : Un groupe *ad hoc* entame les négociations sur les règles d'origines spécifiques dans le cadre des négociations de la ZLEA.

Octobre 2002 : Le représentant américain au Commerce, Robert B. Zoellick, a annoncé au Congrès l'intention du gouvernement d'entamer des négociations avec les cinq pays du Marché commun de l'Amérique centrale, c'est-à-dire le Costa Rica, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua et le Salvador

11 octobre 2002 : Allocution de James Wolfensohn, le président de la Banque mondiale, par laquelle il appuie les démarches entreprises par le Brésil contre les subventions agricoles des pays industrialisés (entre autres, le coton aux États-Unis et le sucre en UE).

15 octobre 2002 : Les pays membres du Mercosur ont entamé une révision de leur politique de tarif externe commun (TEC) en vue d'établir les tarifs de base qui seront mis en application, au sein de la ZLEA, aux importations provenant des pays non-membres.

28 octobre 2002 : Élection présidentielle brésilienne et victoire de Luiz Inacio Lula da Silva, candidat de la gauche, du Parti des Travailleurs.

² Pour les regroupements régionaux ayant un tarif extérieur commun (TEC), il y a possibilité de réajustement du tarif de base notifié le 15 avril 2003. Les pays du CARICOM avaient jusqu'au plus tard le 14 décembre 2002 pour notifier leur tarif de base.

1er novembre 2002 : Entrée en vigueur de l'accord de libre-échange conclu entre le Canada et le Costa Rica en avril 2001.

1er novembre 2002 : Septième Réunion des Ministres du Commerce de l'Hémisphère à Quito, en Équateur. À l'issue de cette rencontre il y a eu la publication de la deuxième version de l'Avant-projet ainsi qu'un premier texte sur les Questions générales et institutionnelles. Le Programme de coopération hémisphérique (PCH) a été approuvé et mis en place. Le Brésil et les États-Unis assumeront la coprésidence du processus de la ZLEA pour l'ultime phase de négociations.

20 novembre 2002 : L'OMC a reçu une proposition de la part d'un groupe de pays en développement, dont l'Argentine, la Bolivie, le Costa Rica, le Paraguay et l'Équateur selon laquelle l'OMC autoriserait ces pays à instaurer des mesures compensatoires "simplifiées" afin de protéger leurs marchés des produits agricoles, principalement en provenance de l'UE et des États-Unis, ayant été fortement subventionnés par les gouvernements.

8 novembre 2002 : Les députés et les sénateurs du Parlement latino-américain (*Parlatino*) se sont mis d'accord afin de mettre en place une commission spéciale d'accompagnement des négociations de la ZLEA. Cette commission aura la responsabilité de fournir un appui aux organes exécutifs membres du *Parlatino* dans le cadre des négociations au sein de l'OMC et de la ZLEA, entre autres, en facilitant la diffusion de l'information.

18 novembre 2002 : Signature d'un accord d'association politique et commercial entre le Chili et l'UE. Cet

accord prévoit, entre autres, la libéralisation de plus de 90% du commerce bilatéral à partir de 2003.

24 novembre 2002 : Élections présidentielles en Équateur. Lucio Gutiérrez a été élu président.

Novembre 2002 : À la fin de novembre, les négociateurs centre-américains impliqués dans le processus de négociations en vue d'un accord de libre-échange avec les États-Unis se sont réunis à San José. Ils ont déterminé le calendrier des réunions régionales et bilatérales et la position commune centre-américaine en tant que bloc dans les négociations commerciales avec les États-Unis.

Décembre 2002 : Aux premiers jours de décembre, une grève civile nationale civique débute au Venezuela. Une coalition d'opposants (la Confédération des travailleurs du Venezuela (CTV), les travailleurs de l'industrie pétrolière et différents secteurs du patronat réunis sous Fedecamaras) exige par cette grève de "désobéissance civile généralisée" la tenue d'un référendum national sur le maintien au pouvoir d'Hugo Chávez.

5 et 6 décembre 2002 : Les dirigeants sud-américains se sont réunis pour deux jours de discussion à Brasilia, à l'issue desquels ils ont conclu les fondements d'un projet de zone de libre-échange dans le Cône Sud. Cette zone inclurait le Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay et Paraguay) et la Communauté andine (Venezuela, Bolivie, Colombie, Équateur et Pérou). De même, les pays des Caraïbes ainsi que la Guyane et le Surinam ont été invités à rejoindre les discussions.

10 décembre 2002 : Le président brésilien désigné a été invité à la Maison blanche afin de discuter avec le président George W. Bush de la prochaine phase de négociations de la ZLEA pour laquelle ils partagent la présidence.

11 décembre 2002 : Les États-Unis et le Chili concluent un Accord de libre-échange.

16 Décembre 2002 : L'Union européenne a rendu public sa proposition sur les réformes du commerce agricole, notamment entourant la question des subventions agricoles, dans le cadre des négociations multilatérales au sein de l'OMC.

20 décembre 2002 : Allocution du directeur général de l'OMC, M. Supachai Panitchpakdi, face à l'échec des gouvernements membres de l'OMC à respecter les échéances de fin d'année pour arriver, dans les négociations multilatérales, à un accord sur le traitement spécial et différencié pour les pays en développement et l'accès aux médicaments essentiels.

Janvier 2003 : Entrée en fonction officielle de Luiz Inacio Lula da Silva au poste de Président du Brésil ainsi que Lucio Gutiérrez comme président de l'Équateur.

31 mars 2003 : Allocution du Directeur général de l'OMC, Supachai Panitchpakdi, exprimant sa déception face à l'échec des États membres de parvenir à une entente sur les modalités de négociation des réformes du commerce agricole en date du 31 mars 2003, selon le calendrier des négociations de l'Agenda de Doha.

11 avril 2003 : La 13^{ème} rencontre du Comité de Négociations commerciales (CNC) de la ZLEA a eu lieu à Puebla au Mexique et constituait la première réunion sous la co-présidence du Brésil et des États-Unis. Parmi les principales décisions : 1) Le Comité des représentants gouvernementaux pour la participation de la société civile (SOC) est chargé d'organiser des rencontres abordant des thèmes concernant la ZLEA auxquelles doivent participer des représentants de la société civile ; 2) Le GCEPT doit organiser une rencontre avec les bailleurs de fonds du PCH concernant son financement et sa mise en œuvre.

8 au 10 juin 2003: Assemblée générale de l'OÉA à Santiago, au Chili. Les ministres ont adopté à l'unanimité la Déclaration de Santiago sur la démocratie et la gouvernance.

10 au 14 septembre 2003 : La Cinquième réunion ministérielle de l'OMC sera tenue à Cancun, au Mexique. Objectif important de cette rencontre : faire le point des travaux accomplis dans le cadre de l'Agenda de Doha, le *Doha Development Agenda*.

30-31 octobre 2003: Conférence spéciale de l'OÉA sur la sécurité hémisphérique à Mexico.

20-21 novembre 2003 : Rencontre ministérielle de la ZLEA à Miami, aux États-Unis.

Janvier 2004: Sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement des Amériques au Mexique. Le Sommet extraordinaire abordera trois grands thèmes : la croissance économique dans l'équité, le développement social, et la gouvernance démocratique.